

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'ESPE

Séance du Mercredi 03 mai 2017 à 8 h 30

Le Conseil d'École de l'ÉSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le mercredi 03 mai 2017 à 8 h 30 au siège de l'ÉSPÉ – 57 av de Montjoux à Besançon sous la présidence de Madame Françoise Bévalot, présidente du Conseil d'École.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'ESPE Denis PASCO, procuration à A.Mouly Pascal LECROART Arnaud MOULY Cindy VICENTE, procuration à A.Mouly (jusqu'à 10h00) Sylvie GUYON Laurence PIOT, procuration à M.Colmagne Jean-Philippe CARE Sylvie MAREY François GREUSARD Maëlle COLMAGNE	Charlène BAIGUE	Jean-Jacques GRAVIER Sylvain GUICHON
Représentants de l'UNIVERSITE : Jean-Robert BELLIARD Jocelyne DROUHOT Oumhanie LEGEARD Frédéric MUYARD Catherine TIRVAUDEY, procuration à F.Muyard	Nicolas TORDI	
Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Léon FOLK Séverine VANAUTRYVE Philippe MARLIER Anne-Marie HOUILLON, procuration à F.Bévalot Didier THELLIER, procuration à L.Folk		
Représentants des Collectivités Territoriales : Eric KOEBERLE		Florence ROGEBOZ
Personnalités extérieures à titre personnel : M-Geneviève GERRER, procuration à S.Guyon		Françoise VESPA
Personnes invitées : Jean-François CHANET, recteur de l'académie Dominique SCHAUSS, vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Besançon Catherine CAILLE-CATTIN, directrice de l'ESPE Philippe CAUSSIN, responsable administratif Nathalie ROGGY, secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint, la présidente, Madame Françoise Bévalot ouvre la séance à 8h40, remercie les membres présents.

Elle remercie le Recteur, Monsieur Jean-François Chanet, et Monsieur Dominique Schauss, vice-président du Grand Besançon en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche d'avoir répondu à l'invitation du conseil.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1/ Approbation des procès-verbaux des Conseils d'École du 28 novembre 2016 et du 9 janvier 2017 (vote)

2/ Point sur le dossier d'accréditation

Retour sur la présentation au CNESER du 22 mars 2017.

Présentation du projet de « Cité des savoirs et de l'innovation » en cours de réflexion (sur le site «Arsenal – Saint-Jacques » de Besançon), projet associant l'UFC, l'Académie et la communauté d'agglomération de Besançon, cité dans la partie « Synthèse et perspectives » du dossier d'accréditation.

3/ Point d'information sur les inscriptions dans les formations MEEF à la date de clôture.

4/ Compte financier 2016 (vote)

5/ Budget rectificatif 2017 (vote)

6/ Calendrier des formations 2017-2018 (vote)

7/ Calendrier des vacances universitaires 2017-2018 (vote)

8/ Droits d'inscription D.U.M.E. (vote)

9/ Questions diverses

1/ Approbation des procès-verbaux des Conseils d'École du 28 novembre 2016 et du 9 janvier 2017

Sans remarques, *ces deux comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.*

Ils seront donc mis en ligne sur le site de l'ESPE.

2/ Point sur le dossier d'accréditation

- Retour sur la présentation au CNESER du 22 mars 2017.
- Présentation du projet de « Cité des savoirs et de l'innovation » en cours de réflexion (sur le site «Arsenal – Saint-Jacques » de Besançon), projet associant l'UFC, l'Académie et la communauté d'agglomération de Besançon, cité dans la partie « Synthèse et perspectives » du dossier d'accréditation.

Monsieur le recteur tient à souligner la qualité du dossier d'accréditation, présenté au CNESER et approuvé le 22 mars dernier et remercie tous les membres qui s'y sont associés (**diaporama de la présentation du dossier au CNESER**).

Un courrier du ministère en date du 24 avril 2017 (*pièce jointe*) souligne la qualité de ce dossier.

Pour des contraintes d'agenda, les deux volets du point 2 sont inversés.

La parole est donnée à Monsieur le Recteur, Monsieur Schauss et Frederic Muyard pour la présentation du projet de « Cité des Savoirs et de l'innovation ». Un projet associant l'académie, la ville et l'université est à l'étude pour réaménager les locaux de l'ancien hôpital Saint-Jacques, ainsi que le site de l'Arsenal.

Dominique Schauss expose les objectifs et les grandes lignes du projet qui regroupera :

- une grande bibliothèque, regroupant la bibliothèque municipale et la bibliothèque universitaire
- une grande Maison de l'éducation regroupant :
 - l'École supérieure du professorat et de l'éducation,
 - les services communs universitaires tels que le SUN-IP, l'Université ouverte,
 - le C.L.A.,
 - la M.S.H.E. (maison des chercheurs),
 - certains services du rectorat (corps d'inspections et DSDEN 25),
 - les ateliers CANOPÉ,
- un centre de congrès et de séminaires,
- des lieux de vie et d'échanges :
 - hôtel, restauration, logements réhabilités, crèche...
 - des espaces respectueux de l'environnement et ouverts à tous.

Dominique Schauss précise le calendrier prévisionnel de l'ensemble de l'opération :

- 2017 : Etudes et mise au point des projets publics, appels à opérateurs privés.
- 2018 : Choix de l'opérateur et démarrage des études de réalisation.
- 2019-2020 : Début des premiers travaux.

Monsieur le recteur intervient pour souligner tout l'intérêt de ce dossier, non seulement pour l'ÉSPÉ, plus largement pour la reconnaissance du pôle universitaire de Besançon. Il souligne l'importance de structurer l'enseignement supérieur et la recherche de la région Bourgogne-Franche-Comté en trois grands pôles : Besançon / Belfort-Montbéliard / Dijon et affirme la nécessité de la cohérence universitaire Bourgogne - Franche-Comté.

En cohérence avec les enjeux d'une telle structuration, il souscrit pleinement au projet initié par la ville.

Françoise Bévalot se dit convaincue de l'intérêt de travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire et souhaite que tout soit mis en œuvre pour réussir ce projet ambitieux.

Frédéric Muyard ajoute qu'il est important de disposer d'un pôle universitaire fort au centre-ville, comprenant des acteurs, des publics et des usagers de différents horizons.

Catherine Caille-Cattin présente le projet de la Maison de l'Éducation à travers son écosystème et expose le travail de préparation au projet en cours (*diaporama*).

Oumhanie Legeard estime qu'il serait intéressant d'y associer la formation des enseignants-chercheurs. Catherine Caille-Cattin lui répond que cette question fait partie des attributions de l'ÉSPÉ qui consacre déjà une partie de son activité à la formation des enseignants-chercheurs.

Eric Koeberlé, en soulignant l'intérêt de ce projet, demande des précisions quant à son financement et interroge sur d'éventuelles conséquences sur le projet Éco-campus de Belfort.

Monsieur le Recteur réaffirme l'intérêt et la nécessité des deux projets qui doivent être soutenus concomitamment. Il précise que l'engagement des collectivités et des établissements d'enseignement supérieur dans le projet éco-campus permet de ne pas obérer la participation de l'état dans les projets relatifs à l'enseignement supérieur. Il ajoute également que 900 000 € sont consacrés dans l'actuel CPER aux études de ce projet bisontin et que parallèlement le projet éco-campus ira bien à son terme. Il précise qu'il est trop tôt pour évoquer un montant global et que le financement figurera dans le prochain CPER.

Monsieur Schauss conclut que ce projet représente une force vive pour la ville et que la région et la ville y mettront les moyens pour le faire aboutir.

3/ Point d'information sur les inscriptions dans les formations MEEF à la date de clôture.

Arnaud Mouly présente les candidatures qui sont au nombre de :

250 M1 pour le Master MEEF 1^{er} degré, des ajustements seront à apporter afin d'arriver dans la mesure du possible à 120 pour le département du Doubs, 40 pour le département du Jura et de la Haute-Saône et 80 pour le département du Territoire de Belfort.

210 M1 pour le Master MEEF second degré

31 M1 pour le Master MEEF Encadrement éducatif

115 candidats pour le Master MEEF 4^{ème} mention (35 pour le parcours à besoins spécifiques et 80 pour le parcours recherche en éducation).

Parmi ces candidats, un grand nombre relève de la formation continue (VA, VAE...)

4/ Compte financier 2016

Philippe Caussin, responsable des services administratifs, présente le compte financier (il précise exécution budgétaire en dépenses et en recettes), qui fait apparaître une contribution positive du fonds de roulement de plus de 106 000 € pour l'Université (*document joint*).

5/ Budget rectificatif 2017 (vote)

Monsieur Caussin présente le budget rectificatif 2017 en détaillant la nature des recettes nouvelles (+8,9% par rapport aux recettes prévisionnelles du budget initial), des nouveaux crédits de paiement (+9,9%) et des nouvelles autorisations d'engagement (+12%) (**document joint**).

Vote de ce budget rectificatif:

21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Ce budget rectificatif est donc approuvé à l'unanimité.

6/ Calendrier des formations 2017-2018 (vote)

Arnaud Mouly, directeur-adjoint chargé des études, présente le calendrier regroupant les dates de rentrée de tous les parcours, les dates bloquées pour les examens et pour les formations communes (**document joint**).

Pascal Lecroart, responsable du parcours MEEF lettres, souhaiterait que la date de rentrée soit avancée d'une semaine, soit le 6 septembre à la place du 13 septembre.

Catherine Caille-Cattin souligne que la formation s'étale jusqu'à la fin de l'année universitaire, soit le 7 juillet.

Pour les étudiants, le semestre 3 est ressenti comme très chargé, mais il semble difficile de répartir encore plus d'heures sur le semestre 4, durant lequel un gros travail personnel est à fournir. Les réunions avec les représentants des étudiants seront réalisées en juin pour tenter de répondre à leur demande.

Vote de ce calendrier :

21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Ce calendrier est donc approuvé à l'unanimité.

7/ Calendrier des vacances universitaires 2017-2018 (vote)

Ce calendrier (**document joint**) est élaboré par l'université.

Vote de ce calendrier :

21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Ce calendrier est donc approuvé à l'unanimité.

8/ Droits d'inscription D.U.M.E. (vote)

Il est rappelé que le Ministère compense l'exonération de droits d'inscription pour l'étudiant fonctionnaire stagiaire à hauteur des droits de master.

Il est donc proposé que les droits d'inscription de chacun des trois D.U. soient fixés à hauteur des droits d'inscription en master et en suivent les règles d'évolution.

Vote de ce montant pour les droits d'inscription des D.U. :

21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

9/ Questions diverses

- Demande de la responsable de la BU de Besançon pour l'accord de la mise au pilon de certains documents ainsi qu'un accord de principe pour un désherbage anticipé.

Cet accord est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres et propose une nouvelle date pour un prochain Conseil d'École programmé le **Mercredi 28 juin 2017 à 9h00**.

La Présidente du Conseil d'École,



Françoise Bévalot